



CHSM du 18 décembre 2008

ORDRE DU JOUR :

- Examen du rapport annuel sur l'évolution des risques professionnels 2007
- Présentation des orientations nationales 2009
- Situation des crédits 2008/2009
- Questions diverses

Les travaux de ce CHSM interviennent dans un contexte très préoccupant. Nous assistons, en effet, à la généralisation d'une crise systémique aux multiples visages annonciatrice d'une phase de récession sans précédent, d'une importante hausse du chômage, d'une baisse du pouvoir d'achat... Dans un tel contexte, les problématiques relatives à la satisfaction de besoins sociaux fondamentaux (emploi, pouvoir d'achat, santé, conditions de travail, services publics...) sont au cœur des revendications et des propositions des l'ensemble des salariés, des privés d'emploi et des retraités dont la situation ne cesse de se dégrader.

Alors qu'un véritable désastre économique et social s'annonce, la présidence de la république, le gouvernement et sa majorité parlementaire, toujours sous l'aiguillon du patronat, poursuivent une politique à l'origine de cette crise et dont les effets sont dévastateurs. Il s'agit notamment :

- de politiques salariales mises en œuvre insuffisantes ;
- de la déréglementation et de la précarisation du travail ;
- de la révision générale des prélèvements obligatoires ;
- de la révision générale des politiques et des fonctions publiques ;
- de l'attaque frontale et sans

précédent contre le statut de la fonction publique avec notamment le projet de loi dit « *de la mobilité et des parcours professionnels* ».

Cette politique s'accompagne d'une dégradation du dialogue social. Encore cette semaine, le directeur général de la CCRF annonce sa décision unilatérale et brutale d'intégrer les directions départementales aux directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations, placées sous l'autorité des préfets de département.

Bien évidemment, les conséquences sont désastreuses pour les missions de la CCRF et pour les personnels, y compris les cadres, dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader créant une véritable souffrance au travail.

Si le bien-être se construit aussi en dehors du travail, ce dernier y joue un rôle important.

Donner du sens à son travail c'est aussi construire des ressources pour sa santé. Or, qu'en est-il aujourd'hui du sens donné au travail dans nos administrations. Avec une individualisation forcée, avec des systèmes d'évaluation déconnectés de l'activité réelle, avec la primauté des critères de rentabilité ou d'efficacité sur ceux des missions exercées, c'est la

qualité et l'efficacité de l'exercice de nos missions qui vacillent... Petit à petit, le travail est vidé de son sens et prive les agents de ce qui donne satisfaction et qui permet à chacun de se construire. Avec une participation très importante des salariés des ministères de Bercy à la journée d'action le 29 janvier 2009, ce sont aussi ces revendications qui sont portées.

SOMMAIRE :

CHSM 18 décembre 2008

- * Rapport annuel 2007, orientations 2009
- * Prévention des risques professionnels
- * Documents unique de prévention des risques professionnels
- * Développement durable
- * Situation des crédits
- * Présentation du budget 2009 des CHS
- * Situation des laboratoires communs (CCRF et Douane)
- * Marché des fauteuils
- * Marché du nettoyage

CONTACTS

Fédération : finances@cgt.fr

Tél : 01.48.18.82.21

Patricia TEJAS

p.tejas@finances.cgt.fr

Tél : 01.48.18.82.21

SITE INTERNET

www.finances.cgt.fr

Rapport annuel 2007 / Orientations 2009



S'agissant du rapport « *photographiant* » la situation en 2007, la délégation a fait le choix de le commenter en perspective de l'enrichissement des orientations nationales 2009. Ce rapport 2007 a été élaboré suite à l'envoi de questionnaires aux CHS locaux avec un retour de 92 %.

Le rapport se félicite de la qualité du dialogue social dans les territoires, indiquant que certaines défaillances quant à la périodicité des réunions seraient dues à « *l'absence de sujets à traiter, les emplois du temps surchargés ou l'insuffisance de reliquat de crédits* ».

Pour la CGT, ces arguments sont spécieux. Tout au contraire, il y a montée en puissance des sujets à traiter dans les CHS notamment du fait de l'amoncellement des réformes. Les emplois du temps surchargés sont très souvent le fait des directions locales qui ont une tendance inflationniste à la convo-

cation de groupes de travail... Enfin s'agissant des crédits, alors que cette année encore nous sommes tous confrontés à une réduction significative des moyens alloués à l'activité dans les territoires, cet argument est ressenti comme une véritable provocation.

Concernant les principaux sujets évoqués par les CHS en 2007, le rapport précise que l'élaboration du programme de prévention a été le sujet le plus traité avec l'examen du budget.

La délégation CGT a pointé le manque de débat sur les sujets comme l'amiante ou l'examen des risques professionnels (sujets les moins traités) alors qu'ils sont directement liés à la santé au travail des agents et a dénoncé l'inertie de l'administration sur ces thèmes.

Le rapport pointe une amélioration de l'articulation entre les CHS et les CTP par la communication mutuelle des rapports de préven-

tion et des projets d'aménagement des différentes directions.

Pour nous cet auto-satisfecit doit être modéré par la réalité, seul 37,5 % des CTP ont été destinataires de la note d'orientation (18 % en 2006), soit seulement 1/3 des CTP. Selon nous, un effort particulier doit être initié par les directions locales.

Les remontées des CHS locaux mettent en évidence les risques spécifiques tels les problèmes psychologiques liés aux restructurations de services, les évolutions de métiers, la prise en compte des risques émergents (Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques - CMR).

Nos différentes analyses quant à l'impact de la mise en place des réformes régressives dans toutes les administrations de Bercy est confortée par l'avis des CHS locaux.



Prévention des risques professionnels



Les représentants de la délégation CGT finances ont particulièrement mis en évidence un certain nombre de carences.

Prévention des risques pour personnes Handicapés

Nous avons insisté pour que la note 2009 prenne expressément en compte cette problématique ce qui n'était pas prévu dans le projet initial. En effet les direc-

tions ont tendance à se dégager de leurs responsabilités en matière de financement sur les CHS locaux. Nous avons rappelé nos exigences, les directions doivent financer, par exemple, l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées et le financement des CHS doit rester l'exception (urgence, complémentarité, exemplarité).

Nous avons demandé à ce que l'enquête de la DGI, menée auprès

d'une centaine d'agents souffrant de handicap, soit communiquée aux représentants syndicaux.

Dossier Amiante

Seuls, 45,8 % des CHS ont effectué le recensement des personnels susceptibles d'être exposés en 2007. À ce jour, aucune information n'est « *remontée* » concernant les 26 études sur les documents techniques amiantes (DTA), réali-

sées en 2007 par les directions. De même, les résultats de la mission Amiante 2008 n'ont fait l'objet d'aucune communication. Ce silence corrobore nos inquiétudes quant à la réelle volonté « politique » de voir progresser ce dossier. La CGT Finances devrait être reçue, à sa demande, avec les autres organisations syndicales par E. Woerth (Ministre de la Fonction publique) et par M. Lamiot (Secrétaire général « Bercy »).

Nous avons demandé officiellement par voie de courrier la restitution de l'étude épidémiologique sur l'amiante dans le bâtiment Tripode dit « Beaulieu » de Nantes, et ce dans les meilleurs délais. Une mobilisation de tous sera indispensable pour que ce dossier devienne une des priorités de l'année 2009.

Par ailleurs, un projet de plaquette sur l'amiante a été proposé par la DPAEP lors de ce CHSM.

Nous avons proposé qu'elle soit enrichie des propositions des fédérations syndicales et finalisée après

les deux rendez-vous ministériels sur le sujet.

Risques émergents

Nous avons rappelé la situation critiques des agents des DRIRE qui « délocalisés » au MEDAAT n'ont toujours pas reçu leur fiche individuelle d'exposition (amiante CMR), M. Verdier (Directeur de la DPAEP) s'est engagé à suivre ce dossier de près.

Risques psychosociaux et troubles musculo-squelettiques

Le rapport 2007 précise que 69 % des CHS évoquent la prévention de ces risques comme un enjeu pour l'amélioration des conditions de travail. Diverses initiatives ont eu lieu dans les territoires.

La CGT a officiellement demandé qu'un groupe de travail ministériel commun au CHSM et au CNAS se tienne sur le sujet. Cette proposition a été unanimement rejetée à la fois par la DPAEP et les autres organisations syndicales.

Pour autant de telles initiatives,

quelques fois unitaires, existent dans les départements. Il nous semble pertinent de confronter le rapport des assistants de service social avec celui des médecins de préventions d'hygiène et de sécurité pour mieux appréhender le dossier de la souffrance au travail dans sa globalité.

Dans le même esprit de transparence nous avons réitéré notre exigence, suite à l'utilisation par les médecins de prévention du dossier d'approche de la souffrance au travail (DAST), de la communication de toutes les conclusions aux agents concernés. La DPAEP et les médecins de prévention s'y sont engagés.

Nous avons interpellé les représentants DGFIP, en exigeant la communication dans tous les départements de l'enquête IPSOS sur les conditions de travail réalisée en 2007 à la DGI.

Notre demande a été entendue, il ne devrait donc plus y avoir de DSF qui s'oppose à une telle communication.



Document unique d'évaluation des risques professionnels



La DPAEP a fait un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du « document unique d'évaluation des risques professionnels » dans les différentes directions de Bercy. Présentation a été faite d'un diaporama. Des groupes de travail locaux ont été mis en place pour l'élaboration du document unique. Les formations

de formateurs nationales seront redéployées localement d'ici la fin du 1er semestre 2009.

La CGT a demandé que soit expressément mentionné le risque sur le travail entre le domicile et le travail dans la rédaction du document unique. Nous considérons que ce risque doit faire l'objet de mesures de prévention.

Nous avons également souhaité que la fiche n°18, concernant les risques psycho-sociaux, soit complétée du risque de harcèlement sexuel, considérant qu'il existe aussi dans nos secteurs.

Ces deux exigences ont été validées par la DPAEP.



Développement durable



Nous avons rappelé l'engagement pris par la DPAEP, à la demande de la CGT, d'organiser un groupe de travail sur ce sujet. Sa déclinaison dans la note d'orientation

du CHSM, doit préciser les objectifs, pour 2009, des CHS locaux. Nous avons demandé à ce que les travaux de ce groupe intègrent les thèmes suivants :

- Agence centrale d'achat,
- Eau et énergie,
- Traitement des déchets,
- Politique Immobilière,
- Politique des transport.



Situation des crédits



Dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment du service des études et des statistiques industrielles (SESSI) de Caen, une étude ergonomique a été menée. Elle portait sur le réaménagement de l'espace. Cette opération d'un montant

de 24 865 euros a été cofinancée par le CHS-DI du Calvados pour 11 544 euros et par des crédits de la DGFIP pour 11 545 euros. Seulement, le coût la réunion de restitution des résultats de l'étude d'un montant de 1 776 euros n'a

pas été prise en compte. Cette somme a donc été réclamée au CHSM. Nous nous sommes bien évidemment prononcé contre ce financement qui reste du ressort de la DSF du Calvados.



Présentation du budget 2009 des CHS



L'enveloppe en dotation globale des crédits d'hygiène et de sécurité, pour l'année 2009, est de 18,460 millions d'euros. Elle est en baisse de 3,2 % pour un effectif global de 169 267 agents.

L'enveloppe allouée au CHSM est de 288 828 euros, en baisse de 3,5% et ventilée de la façon suivante :

- Ergonomie : 150 000 euros.
- Étude épidémiologique pour les agents ayant travaillé au Tripode à

Nantes : 14 200 euros.

- Provision pour le suivi médical des agents ayant travaillé au Tripode (scanner + soutien psychologique) : 100 000 euros.
- Reste disponible 24 628 euros.

Le CHS Spécial C de la DPAEP est doté de manière forfaitaire sans tenir compte des effectifs. L'enveloppe est de 480 000 euros (en baisse de 4%) à laquelle s'ajoute la dotation des ouvriers de 29 835 euros.

Attribution des dotations minimales de 44 360 euros pour les « *petits* » départements dont l'effectif est inférieur à 392 agents. 5 départements sont concernés : Hautes-Alpes, Cantal, Creuse, Lozère et Territoire de Belfort.

La dotation des autres CHS s'élève à 17,469 millions d'euros pour 154 582 agents. La dotation par agent pour 2009 s'élève donc à 113,01 euros contre 113,99 euros en 2008 soit une baisse de 1 %.

Situation des laboratoires communs



Dans le bilan 2007, rien n'apparaît concernant les services communs des laboratoires à la Douane et la CCRF (SCL). En particulier, il n'y a rien sur les risques chimiques et biologiques. Pourtant, la gestion de situations de crises est de plus en plus fréquente (mélamine, huiles minérales...)

En 2007, 1,25 % des crédits a concerné des dépenses engagées pour « *frais de fonctionnement* ».

Si le nombre d'agents exposés est faible, les risques liés aux niveaux d'exposition dans les laboratoires sont très importants. Malgré tout, les crédits alloués restent dérisoires par rapport aux risques encourus. De plus, les agents travaillant dans

ces services sont exposés, sans plan de prévention, à des risques extérieurs à nos métiers. Par exemple, un projet de travail sur le virus de la grippe par le CNRS est en cours dans un site du SCL.

Risques dits « émergents »

Ces risques comme les CMR (Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques) ne sont pas vraiment « émergents » dans nos laboratoires.

Crédits 2009

La règle d'attribution des crédits du CHS Spécial du SCL reste la répartition par effectif, au même titre que ceux des CHS-DI. Seule-

ment, les risques sont accrus et le financement des outils de protection individuelle et collective est élevé.

En outre, les laboratoires sont détenteurs de stupéfiants soumis à l'analyse ce qui augmente encore la nécessité d'un niveau élevé de protection contre les intrusions et les agressions extérieures. Les risques cette fois ne sont pas que chimiques. Par exemple : un prévenu a été amené et fouillé à corps au sein d'un laboratoire.

La délégation CGT finances a demandé qu'une réflexion particulière dédiée aux SCL soit menée au sein du CHSM.



Marché des fauteuils



L'administration nous a présenté, lors de ce CHSM, le nouveau marché national de fauteuils du ministère. Après une présentation de tous les modèles, quelques avancées sont à noter et notamment un catalogue plus fourni, mieux

adapté à toutes les demandes et pouvant satisfaire un peu tous les morphotypes existants.

Cependant nous attirons l'attention des camarades siégeant dans les CHS sur le fait que les améliorations techniques et

ergonomiques obtenues sur ces nouveaux sièges ne peuvent en aucun cas remplacer les fauteuils adaptés pour les personnels ayant un besoin particulier répondant à une indication médicale.



Marché du nettoyage



L'agence centrale des achats, responsable du marché national (divisé en grandes régions), s'est dite satisfaite du marché existant.

Excepté quelques « *anicroches* », pour l'administration tout est parfait. INCROYABLE ! La CGT n'a bien entendu pas la

même vision du déroulement de cette passation de marché. Celui-ci est offert à des grandes multinationales qui ont rogné, en particulier,

...suite page 6

suite de la page 5

sur la qualité des prestations et sur les heures allouées aux salariés.

Ce gain budgétaire a eu pour conséquence une baisse importante de la qualité du ménages dans les services. Pire encore, il a entraîné une importante dégradation des conditions de travail de celles et ceux qui ont pour charge de nettoyer nos locaux. Pour la CGT, cette situation est intolérable.

Nous avons d'ailleurs fait remonter de nombreux exemples de services de nos ministères qui ont été impactés par cette politique de centralisation favorisant les entreprises les plus riches.

Nous avons rappelé notre atta-

chement aux agents de nettoyage employés directement par notre ministère qu'ils soient contractuels de droit public ou privé. Alors que, bon nombre d'entre eux ont été soit licenciés, soit employés par ces nouveaux « *marchands d'esclaves* ». Nous avons également demandé la fin de ce type de marché, remettant en cause directement ce genre de processus pour ce genre de service. En effet, autant un marché national pour des fauteuils ou des ordinateurs peut se comprendre. Autant pour le nettoyage et surtout les hommes et les femmes qui s'en occupent, cela ne nous apparaît pas être un modèle d'organisation satisfaisant.

Nous avons demandé que les services déconcentrés de gestion immobilière et d'équipements soient à nouveau chargés de ces question, en embauchant directement des agents de nettoyage ou encore en passant des marchés locaux avec des entreprises connaissant les villes et départements où elles doivent intervenir.

Nous avons obtenu un voeu unitaire de l'ensemble des organisation syndicale en ce sens.

Un état des lieux sera présenté lors d'un prochain CHSM. Il aura pour finalité de remettre en cause (ou pas) ce marché national.



Informations diverses



Pour la délégation CGT étaient présents:

- Patricia TEJAS (finances)
- Jean Louis WICHEGROD (DGCCRF)
- Denis TERRIBILE (Douanes)
- Michel BASDEVANT (DRIRE)
- Véronique OLLIVIER (SCL)

Prochain calendrier institutionnel (sous réserve de changement):

- | | |
|-------------------------------------|--------------|
| ■ Groupe de travail Amiante | 04 mars 2009 |
| ■ CHSS C | 24 mars 2009 |
| ■ Groupe de travail document unique | 12 mai 2009 |
| ■ CHSM | 25 juin 2009 |

Le site Internet de la fédération s'est enrichi d'un dossier « *document unique* » n'hésitez pas à le consulter. www.finances.cgt.fr